



Hénin-Beaumont

Note de présentation financière

Note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles.

(Art. L2313-1 du CGCT modifié par l'Art.107 de la loi NOTRe).

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DE LA VILLE

Le Conseil Municipal arrête le compte administratif qui lui est annuellement présenté.

Ce document est destiné à vérifier la concordance avec les soldes qui résultent des écritures passées durant l'exercice 2020 par le comptable assignataire.

Les opérations du compte de gestion 2020 coïncident parfaitement avec le compte administratif 2020.

Les résultats sont arrêtés et les votes du compte de gestion et du compte administratif peuvent donc s'opérer avant le vote du budget primitif. Cela démontre un respect du cadre réglementaire et des délais et supprime toute incertitude.

I - SYNTHÈSE DES SOLDES

Le résultat de clôture 2020 est excédentaire de 5 122 193.27 € compte tenu des résultats par section suivants :

- Un **excédent de 8 810 387.01 € de la section de fonctionnement** tenant compte des rattachements à l'exercice pour 958 219.28 € en dépenses et 123 036.99 € en recettes ;
- Un **déficit de 3 688 193,74 € de la section d'investissement.**

Ce résultat global de clôture 2020 doit couvrir le besoin de financement issu du solde des restes à réaliser (- 1 648 377.99 €), soit **un résultat cumulé déficitaire (d'investissement) de 5 336 571,73 €.**

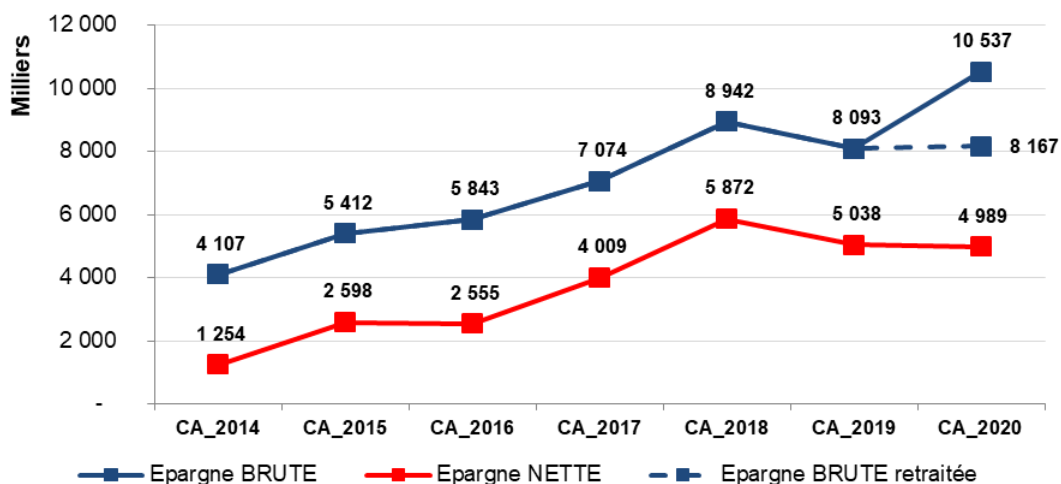
Les restes à réaliser comprennent 2 841 379.86 € de dépenses et 1 193 001.87 € de recettes.

II – EN MATIÈRE DE FONCTIONNEMENT

Le résultat d'exécution 2020 de la section de fonctionnement atteint + 6 240 533.49 €. Il est déterminé par différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement.

La maîtrise de ces dernières permet à la Ville de maintenir ses épargnes brute et nette indispensables au financement de ses investissements principalement par fonds propres.

EVOLUTION DES NIVEAUX D'EPARGNE



L'épargne brute représente l'excédent annuel résultant de la section de fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement. Elle est calculée par la différence entre les produits réels et les charges réelles de fonctionnement. Cette épargne est en priorité affectée au remboursement des dettes en capital.

L'épargne nette représente l'excédent annuel résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. **Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer de nouvelles dépenses d'équipement.**

Cette épargne est un indicateur mesurant, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.

a. Les recettes de fonctionnement

Recettes de fonctionnement	CA_2018	CA_2019	BUDGET_2020	CA_2020	exécution	Progression 2020/2018
013 Atténuation de charges	1 386 267,81	1 057 378,77	916 698,00	823 413,65	89,8%	-40,6%
70 Produits des services	1 537 481,04	1 291 671,46	1 045 639,92	953 181,47	91,2%	-38,0%
73 Impôts et taxes	30 764 987,01	30 460 079,05	30 125 590,00	30 434 099,82	101,0%	-1,1%
74 Dotations et participations	10 274 137,25	10 400 343,22	9 701 071,00	10 141 503,33	104,5%	-1,3%
75 Autres produits de gestion courante	292 436,42	328 596,39	242 775,00	243 748,84	100,4%	-16,6%
76 Produits financiers	686 229,42	559 061,33	559 061,33	559 061,33	100,0%	-18,5%
77 Produits exceptionnels	1 635 038,25	1 100 499,15	230 683,41	2 749 479,54	1191,9%	68,2%
78 Produits de reprises de provisions	31 400,00	7 085,00	37 515,00	37 515,00	100,0%	19,5%
Recettes réelles	46 607 977,20	45 204 714,37	42 859 033,66	45 942 002,98	107,2%	-1,4%
042 Opérations de transferts entre section	10 846,53	-				-100,0%
043 Opérations à l'intérieur de la section	267 000,00	-				-100,0%
Recettes d'ordre	277 846,53	-				-100,0%
Total recettes de fonctionnement	46 885 823,73	45 204 714,37	42 859 033,66	45 942 002,98	107,2%	-2,0%

1) Chapitre 73 – Impôts et taxes

Ce chapitre représente 66.2 % des recettes réelles de fonctionnement. Les principaux éléments notables concernant ce chapitre sont les suivants :

- Stabilité des produits des impôts et taxes entre 2019 et 2020 ;
- Taux d'exécution de 101.0%, proche de la prévision budgétaire ;
- Forte progression des droits de mutation qui atteignent 766 091 € contre 602 174 € en 2019 et qui témoigne du dynamisme des ventes immobilières sur la commune.

2) Chapitre 74 – Dotations et participations

Ce chapitre budgétaire représente 22.1% des recettes réelles de fonctionnement et diminue de 258 840 € par rapport à 2019, soit – 2.49%.

Les deux composantes principales de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) sont la Dotation Forfaitaire (DF) et la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU).

En 2020, l'augmentation de la DSU (+143 025 €) est supérieure à la diminution de la DF (-27 709 €).

Les DSU et DF atteignent 8 012 215 € en 2020 contre 7 896 899 € en 2019.

3) Les autres chapitres budgétaires des recettes de fonctionnement

Les autres chapitres budgétaires représentent 5 366 399.80 €, soit 11.7% des recettes réelles de fonctionnement.

Le chapitre 013 « Atténuation de charges » comptabilise 823 413.65 €. L'essentiel de ces recettes est issu des remboursements des indemnités journalières et des emplois d'insertion.

Le chapitre 70 « Produits des services » totalise 951 181.47 €. Ces produits sont issus des prestations payantes assurées par la collectivité. Ce chapitre a été fortement impacté par la crise sanitaire ayant entraîné la fermeture de plusieurs activités au cours du 1^{er} semestre puis une reprise en mode dégradée.

Ces activités n'ont toujours pas repris : Atrium, voyages scolaires, colonies de vacances, locations de salle.

Le chapitre 75 « Autres produits de gestion courante » comptabilise 243 748.81 € émanant des revenus locatifs sur biens immobiliers dont la Ville est propriétaire.

Le chapitre 76 « Produits financiers » :

Dans le cadre de la renégociation de ses emprunts toxiques, la Ville a bénéficié d'un fonds de soutien à hauteur de 7 418 086.90 €.

Le versement de ce fonds était initialement prévu en treize annuités allant de 2016 à 2028 et ce pour un montant annuel de 570 622.07 €.

En 2018, la Ville a bénéficié d'un versement anticipé sur l'un des deux prêts renégociés pour 115 607.29 €.

A compter de 2019 et ce jusqu'au 2028, la Ville percevra 559 061.33 €.

Le chapitre 77 « Produits exceptionnels » :

Les recettes de ce chapitre s'établissent à 2 749 479,54 €. Des produits de cessions, non prévus au BP 2020, ont été réalisés pour un montant de 2 537 753.72€.

Le Chapitre 78 « Reprises sur provisions » :

En 2020, les dotations aux provisions pour risques et charges ont fait l'objet d'une mise à jour permettant de dégager des recettes à hauteur de 37 515 €.

b. Les dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	CA_2018	CA_2019	BUDGET_2020	CA_2020	exécution	Progression 2020/2018
011 Charges à caractère général	8 163 842,89	8 342 827,33	8 641 650,32	7 093 437,25	82,1%	-13,1%
012 Charges de personnel	25 141 639,94	24 581 614,93	24 730 000,00	23 982 143,03	97,0%	-4,6%
65 Autres charges de gestion courante	2 391 819,70	2 297 740,96	2 555 694,79	2 498 484,31	97,8%	4,5%
66 Charges financières	1 870 463,19	1 729 144,24	1 599 740,68	1 599 690,96	100,0%	-14,5%
67 Charges exceptionnelles	98 221,33	156 472,73	346 748,00	230 846,68	66,6%	135,0%
68 Dotation pour risques et charges	-	4 291,00	-			
Dépenses réelles	37 665 987,05	37 112 091,19	37 873 833,79	35 404 602,23	93,5%	-6,0%
042 Opérations de transferts entre section	2 472 801,88	2 318 896,41	3 000 000,00	4 296 867,23	143,2%	73,8%
043 Opérations à l'intérieur de la section	-	-				
Dépenses d'ordre	2 472 801,88	2 318 896,41	3 000 000,00	4 296 867,23	143,2%	73,8%
Total dépenses de fonctionnement	40 138 788,93	39 430 987,60	40 873 833,79	39 701 469,46	97,1%	-1,1%

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 35 404 602.23 € et représentent un taux de réalisation du budget voté de 93.5%.

Ces dépenses ont été réduites de 1 707 488.96 € entre 2019 et 2020, soit -4.60%.

1) Chapitre 011 – Charges à caractère général

7 093 437.25 € représentant 20.0% des dépenses réelles de fonctionnement et enregistrant une forte baisse entre 2019 et 2020 (-1 249 390.08 €, soit -15.0%) du fait de la crise sanitaire.

2) Chapitre 012 – Charges de personnel

23 982 143.03 €, soit 67.7% des dépenses réelles de fonctionnement, une part élevée s'expliquant en partie par l'exécution anormale du chapitre 011 en cette année 2020.

Diminution de la masse salariale pour la deuxième année consécutive :

- 2019 : - 560 025.01 € ;
- 2020 : - 599 471.90 €.

3) Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

2 498 484.31 € représentant 7.1% des dépenses réelles de fonctionnement.

En 2020, le Centre Communal d'Actions Sociales a bénéficié d'un maintien de sa subvention à 1 096 331 €, tout comme les associations avec 1 027 471 € de subventions attribuées.

4) Chapitre 66 – Charges financières

1 599 690.96 € des dépenses réelles de fonctionnement, soit 129 453.28 € de moins que l'an dernier

5) Chapitre 67 – Charges exceptionnelles

230 846.68 € recouvrant notamment les mesures prises en soutien aux commerçants d'Hénin-Beaumont durant la crise sanitaire :

- 108 000 € de fonds de soutien aux commerçants (1 500 € par commerce soit 72 enseignes soutenues) ;
- 18 625.07 € de remise gracieuse de loyers (avril, mai, juin et novembre) pour les commerçants locataires de la commune ;
- 31 918.10 € d'annulation de titres concernant les voyages scolaires et des locations de salles.

III – EN MATIERE D'INVESTISSEMENT

L'exécution budgétaire 2020 de la section d'investissement fait ressortir un excédent de 3 635 714.78 € auquel s'ajoutent :

- La reprise de l'excédent antérieur : - 7 323 908.52 € ;
- Le solde des restes à réaliser (RAR) 2020 : - 1 648 377.99 €
 - RAR dépenses : 2 841 379.86 € ;
 - RAR recettes : 1 193 001.87 €.

Ce qui porte le besoin de financement de la section d'investissement à 5 336 571.73 €.

a. Les recettes d'investissement

Recettes d'investissement	CA_2018	CA_2019	BUDGET_2020	CA_2020	exécution	Restes à réaliser_2020
13 Subvention d'investissement	305 482,21	2 132 420,04	960 480,57	1 476 312,61	153,7%	1 193 001,87
16 Emprunts et dettes assimilées	1 600,00	1 000 000,00	3 000 000,00	3 000 800,00	100,0%	-
165 Dépôts et cautionnements reçus		2 500,00	-			
10 Dotations, fonds divers et réserves	1 472 207,21	1 281 348,69	1 612 042,14	1 440 124,13	89,3%	
1068 Excédent de fonct. capitalisés	701 505,08	5 974 600,92	9 428 434,13	9 428 434,13	100,0%	
23 Immobilisation en cours	-	-				
Recettes réelles	2 480 794,50	10 390 869,65	15 000 956,84	15 345 670,87	102,3%	1 193 001,87
040 Opé. D'ordre de transferts entre section	2 472 801,88	2 318 896,41	3 000 000,00	4 296 867,23	143,2%	
041 Opérations patrimoniales	267 949,81	-	3 000 000,00	30 319,94	1,0%	
Recettes d'ordre	2 740 751,69	2 318 896,41	6 000 000,00	4 327 187,17	72,1%	-
Total recettes d'investissement	5 221 546,19	12 709 766,06	21 000 956,84	19 672 858,04	93,7%	1 193 001,87

Uniquement les chapitres avec exécution budgétaire (hors 024 et 021)

1) Chapitre 10 – Dotations et fonds propres

FCTVA : 1 350 017.89 €

Taxe d'aménagement : 90 106.24 €

2) Compte 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés

Conformément à la délibération 2020-034 du 08 juillet 2020, 9 428 434.13 € ont été transférés de la section de fonctionnement à la section d'investissement afin de couvrir le besoin de financement identifié à la suite de la clôture 2019.

3) Chapitre 13 – Subventions d'investissement

1 476 312.61 € perçus au titre des subventions

De nombreuses subventions ont été notifiées mais n'ont pas fait l'objet d'un titre sur l'exercice 2020 d'où leur placement en restes à réaliser.

4) Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées

3 000 000 € d'emprunts souscrits auprès de la Banque Postale au sein de deux contrats :

- 500 000 € dans le cadre de son programme PLAN LUMIERE :
 - o Durée : 10 ans ;
 - o Taux d'intérêt : 0.68% pris en charge par la FDE ;
 - o Nature du taux : fixe
- 2 500 000 € à l'équilibre de sa section d'investissement :
 - o Durée : 25 ans ;
 - o Taux d'intérêt : 0.98% ;
 - o Nature du taux : fixe.

Au 31 décembre 2020, l'encours de la dette s'élève à 38 755 842.36 €.

En tenant compte du fonds de soutien, au 31 décembre 2020 l'encours de la dette s'élève à 34 283 351.62 €.

b. Les dépenses d'investissement

Dépenses d'investissement	CA_2018	CA_2019	BUDGET_2020	CA_2020	exécution	Restes à réaliser_2020
20 Immobilisations incorporelles	536 688,47	400 721,90	1 344 443,47	700 008,87	52,1%	601 368,53
204 Subvention d'équipement	33 443,33	6 500,00	183 808,80	65 410,66	35,6%	
21 Immobilisations corporelles	9 535 238,14	9 567 923,33	10 347 013,38	8 072 621,86	78,0%	2 032 057,91
23 Immobilisations en cours	860 020,56	1 128 490,05	1 817 510,00	1 586 585,00	87,3%	207 953,42
13 Subvention d'équipement				789,00		
<i>Total des opérations d'équipement</i>	<i>10 965 390,50</i>	<i>11 103 635,28</i>	<i>13 692 775,65</i>	<i>10 425 415,39</i>	<i>76,1%</i>	<i>2 841 379,86</i>
16 Emprunts et dettes assimilées	3 067 236,17	3 054 543,67	5 558 500,16	5 548 672,93	99,8%	
10 Dot, fonds divers et réserves	-	-	18 087,21	16 277,00	90,0%	
13 Subvention d'équipement				-		
45 gestion des périls				16 458,00		
<i>Dépenses réelles</i>	<i>14 032 626,67</i>	<i>14 158 178,95</i>	<i>19 269 363,02</i>	<i>16 006 823,32</i>	<i>83,1%</i>	<i>2 841 379,86</i>
040 Opé. D'ordre de transferts entre sections	74 055,26	-				
041 Opérations patrimoniales	267 949,81	-	3 000 000,00	30 319,94	1,0%	
<i>Dépenses d'ordre</i>	<i>342 005,07</i>	<i>-</i>	<i>3 000 000,00</i>	<i>30 319,94</i>	<i>1,0%</i>	<i>-</i>
Total dépenses d'investissement	14 374 631,74	14 158 178,95	22 269 363,02	16 037 143,26	72,0%	2 841 379,86

1) Les opérations d'équipement

Les dépenses d'équipement représentent 10 425 415.39 € de décaissements effectifs.

2) Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées

En 2020, la Ville a procédé au remboursement du capital de sa dette à hauteur de 3 178 675.21 €.

BUDGET PRIMITIF 2021 DE LA VILLE

Le budget primitif global présenté au vote du conseil municipal pour l'exercice 2021 s'élève à 75 173 135,30 € avec une section de fonctionnement à 46 937 292,25 € et une section d'investissement à 28 235 843,05 €.

I - SYNTHÈSE DU BUDGET (opérations réelles + opérations d'ordre)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDIT DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	46 937 292,25	43 463 476,97
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		3 473 815,28
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		46 937 292,25	46 937 292,25

SECTION D'INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDIT D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	21 706 269,45	27 042 841,18
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	2 841 379,86	1 193 001,87
	002 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	3 688 193,74	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		28 235 843,05	28 235 843,05

TOTAL

TOTAL DU BUDGET	75 173 135,30	75 173 135,30
------------------------	----------------------	----------------------

Les comparaisons entre BP se feront entre 2019 et 2021 dans la mesure où l'élaboration du budget 2020 a été impactée par la situation sanitaire.

II – SECTION DE FONCTIONNEMENT

a. Recettes de fonctionnement

Recettes de fonctionnement		Rappel budget 2019	Rappel budget 2020	BP_2021	Variation 2021/2019
013	Atténuation de charges	1 301 792,63	916 698,00	956 315,00	-26,5%
70	Produits des services	1 399 423,00	1 045 639,92	1 162 106,80	-17,0%
73	Impôts et taxes	30 021 800,60	30 125 590,00	28 420 911,43	-5,3%
74	Dotations et participations	10 192 599,70	9 701 071,00	11 746 399,00	15,2%
75	Autres produits de gestion courante	273 600,00	242 775,00	200 000,00	-26,9%
76	Produits financiers	559 061,33	559 061,33	559 061,33	0,0%
77	Produits exceptionnels	147 500,00	230 683,41	410 683,41	178,4%
78	Reprises sur provisions	7 085,00	37 515,00	8 000,00	12,9%
Recettes réelles		43 902 862,26	42 859 033,66	43 463 476,97	-1,0%
042	Opérations de transferts entre section				
043	Opérations à l'intérieur de la section	-	-		
Recettes d'ordre		-	-		
Total recettes de fonctionnement		43 902 862,26	42 859 033,66	43 463 476,97	-1,0%

Hors excédent de fonctionnement reporté, ces recettes s'établissent à 43 463 476.97 €, soit à un niveau légèrement inférieur à celui de 2019.

Il est à préciser que ces inscriptions budgétaires ont été effectuées selon le principe de prudence qui veut que ne soient inscrites que les recettes « certaines » et/ou sincèrement évaluées.

1) Chapitre 73 – Impôts et taxes

Avec une prévision à 28 420 911.43 €, ce chapitre représente 65.39% des recettes réelles de fonctionnement.

Les impôts locaux :

Pour 2021 et en adéquation avec le programme municipal pour la nouvelle mandature, il a été décidé de procéder à une baisse du taux d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties de 2%.

Le taux d'imposition communal de cette taxe évoluera donc de 42.16 % à 41.32%.

Il est à noter que, conformément à l'article 1640G du code général des impôts, et à compter de 2021, le taux de foncier bâti des communes s'additionne avec le taux du Département (22,26%).

2) Chapitre 74 – Dotations et participations

11 746 399 € représentant 27.03% des recettes réelles de fonctionnement.

Les deux principales composantes de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) sont la Dotation Forfaitaire (DF) et la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU).

3) Les autres chapitres budgétaires des recettes de fonctionnement

Les autres chapitres budgétaires représentent 7.58% des recettes réelles de fonctionnement.

Le chapitre 70 « Produits des services »

Les recettes attendues sont valorisées à 1 162 106.80 € selon les prévisions d'une année dite « normale » à l'exception des recettes tirées des voyages scolaires qui ont été annulés et des réservations de salle sur le premier semestre.

Le chapitre 75 « Autres produits de gestion courante »

Ces produits proviennent, essentiellement, des revenus locatifs des biens immobiliers dont la Ville est propriétaire.

Le chapitre 76 « Produits financiers »

Il s'agit de l'annualité du fonds de soutien à la sortie des emprunts toxiques de 559 061.33 €. Le versement aura lieu jusqu'en 2028.

Le chapitre 77 « Produits exceptionnels »

Il s'agit de recettes que la Ville serait en droit de percevoir à la suite d'actions en contentieux, d'indemnités d'assurance à la suite de dommages ou d'avoir sur facture.

Le chapitre 78 « Reprises sur amortissements et provisions »

Il s'agit de la reprise d'une provision constituée au titre d'un litige.

b. Dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement		Rappel budget 2019	Rappel budget 2020	BP_2021	Variation 2021/2019
011	Charges à caractère général	8 438 077,08	8 641 650,32	9 268 702,93	9,8%
012	Charges de personnel	26 017 020,85	24 730 000,00	23 575 000,00	-9,4%
65	Autres charges de gestion courante	2 486 543,98	2 555 694,79	2 679 585,63	7,8%
66	Charges financières	1 729 204,74	1 599 740,68	1 457 383,41	-15,7%
67	Charges exceptionnelles	188 800,00	346 748,00	157 500,00	-16,6%
68	Dotations pour risques et charges	4 291,00	-	-	
		-			
	Dépenses réelles	38 863 937,65	37 873 833,79	37 138 171,97	-4,4%
023	Virement à la section d'investissement	9 374 473,89	4 555 053,39	6 799 120,28	-27,5%
042	Opérations de transferts entre section	1 533 115,04	3 000 000,00	3 000 000,00	95,7%
043	Opérations à l'intérieur de la section		-		
	Dépenses d'ordre	10 907 588,93	7 555 053,39	9 799 120,28	-10,2%
	Total dépenses de fonctionnement	49 771 526,58	45 428 887,18	46 937 292,25	-5,7%

Pour 2021, les dépenses réelles de fonctionnement atteignent 37 138 171.97 € représentant une diminution de 4.4% au regard du budget voté en 2019.

1) Chapitre 011 – Charges à caractère général

9 268 702.93 €, soit une augmentation de 830 625.85 € (+9.8%) par rapport à 2019.

Le chapitre 011 représente ainsi 24.96% des dépenses réelles de fonctionnement.

2) Chapitre 012 – Charges de personnel

23 575 000 € et représente 63.48% des dépenses réelles de fonctionnement.

3) Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

2 679 585.63 € et représente 7.22% des dépenses réelles de fonctionnement.

Stabilité de l'enveloppe budgétaire consacrée au subventionnement des associations locales et sportives.

Maintien de la subvention de fonctionnement du Centre Communal d'Actions Sociales.

4) Chapitre 66 – Charges financières

1 457 383.41 € sont consacrés au remboursement des charges d'intérêts de la dette ce qui représente 3.92% des dépenses réelles de fonctionnement

5) Chapitre 67 – Charges exceptionnelles

157 500 € et représente moins de 1% des dépenses réelles de fonctionnement.

6) Chapitre 042 – Opérations de transferts entre section

Il s'agit des amortissements des immobilisations comptabilisés conformément à la délibération 2017-101.

III – SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement totalise 28 235 843.05 €.

Dans la mesure où l'exécution 2020 n'a que faiblement été impactée par la crise sanitaire de 2020, les comparaisons contrairement à la section de fonctionnement seront effectuées par rapport à 2020.

a. Recettes d'investissement

La présentation, ci-dessous, ne fait pas mention des restes à réaliser en recettes de 2020 pour un montant de 1 193 001.87 €.

Ne sont repris ici que les crédits nouveaux 2021.

Recettes d'investissement		Rappel budget 2019	Rappel budget 2020	BP_2021	Variation 2021/2020
13	Subvention d'investissement	2 498 189,64	960 480,57	3 005 164,37	212,9%
16	Emprunts et dettes assimilées	500 000,00	3 000 000,00	3 350 000,00	11,7%
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 052 837,01	1 612 042,14	1 513 267,26	-6,1%
1068	Excédent de fonct. capitalisés	5 974 600,92	9 428 434,13	5 336 571,73	-43,4%
45	gestion des périls pour autrui		200 000,00	250 000,00	25,0%
21	immobilisations corporelles			12 017,54	
Recettes réelles		10 025 627,57	15 200 956,84	13 467 020,90	-11,4%
024	Produits des cessions d'immobilisation	1 000 000,00	2 469 997,72	776 700,00	-68,6%
021	Virement de la section de fonctionnement	9 374 473,89	4 555 053,39	6 799 120,28	49,3%
040	Opé. D'ordre de transferts entre sections	1 533 115,04	3 000 000,00	3 000 000,00	0,0%
041	Opérations patrimoniales	3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00	0,0%
Recettes d'ordre		14 907 588,93	13 025 051,11	13 575 820,28	4,2%
Total recettes d'investissement		24 933 216,50	28 226 007,95	27 042 841,18	-4,2%

Le total des recettes réelles d'investissement s'élève à 13 467 020.90 €, hors produits de cessions.

1) Chapitre 10 – Dotations et fonds propres

Il s'agit principalement du FCTVA et dans une moindre mesure de la taxe d'aménagement (TA). Les prévisions 2021 s'établissent à 1 413 267.26 € de FCTVA et 100 000 € de TA.

2) Compte 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés

Ce compte s'établit à 5 336 571.73 € conformément à la délibération prise concernant l'affectation du résultat de l'exercice 2020. Il sert à couvrir le déficit de la section d'investissement constaté à la clôture 2020 ainsi que les restes à réaliser.

3) Chapitre 13 – Subventions d'investissement

Le niveau des subventions d'investissement budgétées est directement lié au programme d'investissement au II.b.1 « les opérations d'équipement » et correspond uniquement aux subventions pour lesquelles la Ville a reçu une notification ou un accord favorable.

4) Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées

Ce chapitre totalise 3 350 000 €.

L'équilibrage de la section d'investissement a donc été effectué en tenant compte d'un emprunt maximum à hauteur de 3.35 M€ plaçant son besoin sous la barre des 3.5 M€ que représente le remboursement de la dette en capital.

5) Chapitre 024 – cessions d'immobilisation

Les prévisions de ventes de patrimoine s'élèvent à 776 700 € en 2021 intégrant :

- 194 rue Montpencher : 165 000 € ;
- 540 boulevard de Herne : 53 000 € ;
- 70 rue Napoléon Demarquette : 443 700 € ;
- Cité de la Perche – parcelle AH1847 : 75 000 €
- Autres cessions : 40 000 €

6) Chapitre 040 – Opérations de transferts entre section

Il s'agit de la contrepartie des amortissements passés en dépenses d'ordre de fonctionnement.

b. Dépenses d'investissement

La présentation, ci-dessous, ne fait ni mention des restes à réaliser de 2020 à hauteur de 2 841 379.86 € ni du déficit de la section à la clôture 2020 de 3 688 193.74 €.

Ne sont repris ici que les crédits nouveaux 2021.

Dépenses d'investissement		Rappel budget 2019	Rappel budget 2020	BP_2021	Variation 2021/2020
	Total des opérations d'équipement	12 842 094,16	11 875 265,65	14 910 985,99	25,6%
13	Subvention d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	3 123 021,42	5 558 500,16	3 510 088,46	-36,9%
10	dotations			35 195,00	
45	gestion des périls pour autrui			250 000,00	
	Dépenses réelles	15 965 115,58	17 433 765,81	18 706 269,45	7,3%
040	Opé. D'ordre de transferts entre sections	-	-		
041	Opérations patrimoniales	3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00	
	Dépenses d'ordre	3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00	0,0%
	Total dépenses d'investissement	18 965 115,58	20 433 765,81	21 706 269,45	6,2%

Le total des dépenses d'investissement s'élève à 21 706 269.45 €.

1) Les opérations d'équipement

Les dépenses d'équipement représentent 14 910 985.99 € et se répartissent comme suit :

OPERATION	BP 2021	
10_EGLISE ST MARTIN	RAR	
	CREDIT NOUVEAU	105 000,00
	BUDGET TOTAL	105 000,00
11_INFORMATIQUE	RAR	30 669,80
	CREDIT NOUVEAU	Cloturée
	BUDGET TOTAL	30 669,80
15_GARE/PERCHE	RAR	148 364,91
	CREDIT NOUVEAU	1 525 637,50
	BUDGET TOTAL	1 674 002,41
16_COMPLEXE LEO LAGRANGE	RAR	556 768,47
	CREDIT NOUVEAU	6 288 661,00
	BUDGET TOTAL	6 845 429,47
17_VIDÉOPROTECTION	RAR	67 814,97
	CREDIT NOUVEAU	125 000,00
	BUDGET TOTAL	192 814,97
19_RESERVE FONCIERE	RAR	33 818,40
	CREDIT NOUVEAU	415 118,00
	BUDGET TOTAL	448 936,40
20_ECLAIRAGE PUBLIC	RAR	865 001,22
	CREDIT NOUVEAU	576 200,98
	BUDGET TOTAL	1 441 202,20
21_SPORT	RAR	69 579,56
	CREDIT NOUVEAU	117 000,00
	BUDGET TOTAL	186 579,56
22_VOIRIE	RAR	186 055,80
	CREDIT NOUVEAU	2 313 419,18
	BUDGET TOTAL	2 499 474,98
23_EQUIPEMENT DE VOIRIE	RAR	194 438,20
	CREDIT NOUVEAU	clôturée
	BUDGET TOTAL	194 438,20
24_CULTURE	RAR	6 685,80
	CREDIT NOUVEAU	170 500,00
	BUDGET TOTAL	177 185,80
29_BATIMENTS SCOLAIRES/ECOLES	RAR	67 993,36
	CREDIT NOUVEAU	688 423,23
	BUDGET TOTAL	756 416,59
30_BATIMENTS COMMUNANUX	RAR	201 904,13
	CREDIT NOUVEAU	505 000,00
	BUDGET TOTAL	706 904,13
31_VILLE JARDIN	RAR	59 154,88
	CREDIT NOUVEAU	625 000,00
	BUDGET TOTAL	684 154,88
32_PROPRIETE URBAINE	RAR	
	CREDIT NOUVEAU	18 000,00
	BUDGET TOTAL	18 000,00
34_CIMETIERES	RAR	28 486,96
	CREDIT NOUVEAU	41 500,00
	BUDGET TOTAL	69 986,96
35_EQUIPEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX	RAR	98 190,79
	CREDIT NOUVEAU	316 144,80
	BUDGET TOTAL	414 335,59
39_REDYNAMISATION DU CENTRE VILLE	RAR	226 452,61
	CREDIT NOUVEAU	1 080 381,30
	BUDGET TOTAL	1 306 833,91
TOTAL	RAR	2 841 379,86
	CREDIT NOUVEAU	14 910 985,99
	BUDGET TOTAL	17 752 365,85

2) Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées

Ce chapitre totalise 3 510 088.46 € correspondant :

- au remboursement en capital de la dette communal pour 3 500 088.46 € ;
- au remboursement de dépôts et cautionnements pour 10 000 € ;